

# CONDITIONS D'ANNULATION

## Modalités

En cas d'annulation à **vo**tre initiative, vous devez obligatoirement nous **contacter par téléphone au 01-34-51-91-91 et nous faire parvenir un mail**. Les conditions d'annulation sont alors les suivantes :

- **À plus de 30 jours** du début de séjour, **il n'y a pas de frais** et les acomptes vous sont intégralement remboursés.
- **À 30 jours et moins** du début de séjour, l'annulation peut générer des frais. Toute annulation de séjour entraîne de fait votre responsabilité. Une partie des sommes versées est systématiquement retenue selon **nos conditions générales de vente**.

Si l'annulation intervient :

- Plus de 30 jours avant le départ, « Loisirs Club 4.80 » ne retiendra aucun frais
- De 30 jours à 21 jours du départ, « Loisirs Club 4.80 » retiendra 50 % du prix du forfait
- De 20 jours à 8 jours du départ, « Loisirs Club 4.80 » retiendra 75 % du prix du forfait
- Moins de 8 jours du départ, « Loisirs Club 4/80 » retiendra 100% du prix du forfait.

Tout séjour commencé est intégralement dû, quelles que soient les raisons invoquées.

**Nous vous invitons vivement à souscrire une assurance annulation.**

« Loisirs Club 4.80 » recommande à ses participants d'opter, au moment de l'inscription, pour **la garantie annulation** afin de pouvoir obtenir le remboursement des acomptes versés.

La garantie annulation est à souscrire au premier jour de l'inscription au séjour auprès de nos services et le coût de la garantie annulation est au tarif de 20€ pour un séjour d'une semaine et 30€ pour un séjour supérieur à 14 jours et devra être réglé en plus du premier acompte au prestataire.

La garantie annulation ne sera valable et applicable que pour des raisons d'annulation du fait d'un empêchement justifié pour des raisons médicales par un avis médical motivé ou en cas de décès d'un proche (\*) du participant justifié par un acte de décès.

(\*) Le premier cercle familial.